

Le p'tit Mannevillais

D É C E M B R E 2 0 2 3



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr
www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi et jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos :

Commune

Impression :

Commune

Diffusion gratuite.
Reproduction interdite.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Au cours de ces derniers mois, nous avons eu le plaisir de nous réunir lors d'événements organisés par nos associations ou par la municipalité, avec des moments privilégiés avec les plus jeunes ou nos seniors.

En cette nouvelle année, je suis convaincue que nous continuerons à avancer ensemble, à construire un avenir meilleur pour tous.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui, par leur travail, leur dévouement et leur générosité, participent à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre. Que ce soit les membres de notre personnel, les bénévoles, les entrepreneurs locaux ou les associations, chacun joue un rôle crucial dans la vitalité de notre communauté.

Avec mon conseil municipal et le conseil des enfants, nous souhaitons que cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, de réussite et de prospérité pour vous et vos proches.

N'oublions pas non plus ceux qui sont dans le besoin, et soyons solidaires envers ceux qui traversent des difficultés.

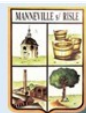
Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 janvier 2024 à 10h30 en mairie pour la cérémonie des vœux, ouverte à tous, l'occasion de nous rencontrer et d'échanger ensemble.



Meilleurs vœux 2024.

Isabelle DUONG

Le Maire



Madame Isabelle Duong, Maire de Manneville-sur-Risle :

Les conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal des Enfants

Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera

Le samedi 13 janvier 2024

À 10h30 à la salle municipale

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie pour fêter ensemble cette nouvelle année.

Merci de confirmer votre présence par téléphone au 0232569486 ou par mail mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

Les évènements de la commune



Maisons Fleuries : La remise des récompenses du concours communal des maisons fleuries 2023 a eu lieu le 16 septembre. Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, sans inscription préalable. Bravo à tous les lauréats.



Concert Gospel : Le Groupe Phaella a donné un concert le 24 septembre à l'Eglise Saint Denis. Organisé et offert par la mairie, ce concert a permis de passer un agréable moment : détente, joie et partage étaient au rendez-vous.



Repas des seniors : Le 1^{er} octobre, nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas des seniors organisé par le CCAS. Une belle journée partagée ensemble sur le thème champêtre en présence de la doyenne du repas Anne-Marie TOQUEBIOL et le doyen Lucien ROBERT.



Théâtre : Pour la deuxième année consécutive, le Théâtre L'éclat de Pont-Audemer a présenté un spectacle le 22 octobre dans la salle communale intitulé « parler pointu ».



Une naissance, un arbre : La cérémonie "une naissance, un arbre" a eu lieu le 18 novembre au verger communal de la pommeraie pour la 3^{ème} année consécutive. Les enfants nés en 2022 et habitant la commune ont ainsi pu parrainer et planter un arbre avec leurs parents. C'est un verger communal qui se constitue avec la possibilité, pour tous les habitants, de se servir gratuitement et sainement en fruits de saison.



Colis des seniors : Le 2 décembre, les membres du CCAS ont accueilli les aînés de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale, pour leur offrir le colis de Noël. La remise de ces colis est un moment de convivialité et d'échanges avec les aînés en se retrouvant autour d'une boisson chaude et des viennoiseries.

Les évènements de la commune



Le 11 novembre, la municipalité a célébré l'armistice de la première Guerre Mondiale, pour honorer la mémoire des soldats Morts pour la France durant la Grande Guerre. Nos remerciements vont aux enfants du Conseil Municipal des Jeunes, à la directrice et enseignantes de l'école, aux anciens combattants, également aux nombreuses personnes présentes. Les enfants ont déposé une gerbe sur chaque tombe d'un "poilu" mannevillais. Nous pouvons être fiers de voir notre jeunesse s'impliquer dans ces commémorations.



L' école des Porte-drapeaux de l'Eure :

Créée par la Délégation Militaire Départementale de l'Eure avec l'Office National des Anciens Combattants et le soutien du Conseil Départemental, cette école a pour objet de former de nouveaux porte-drapeaux. Elle permettra aux volontaires, en particulier les jeunes, de s'inscrire dans cette démarche citoyenne en leur offrant une formation théorique et pratique afin de leur permettre d'assurer dignement le service lors des cérémonies patriotiques de leur commune ou dans le département. Pour les jeunes de 15 à 17 ans, cette formation pourra constituer une Mission d'Intérêt Général du Service National Universel (SNU).

Contact DMD27 :

Téléphone :

02.32.31.99.60

Mail :

ecole-portedrapeaux27@orange.fr



Le 5 décembre : comme chaque 5 décembre depuis 20 ans, notre nation rend hommage à ceux tombés après le cessez-le-feu du 19 mars 1962 et à tous ceux aussi qui y ont combattu entre 1954 et 1962.

Cette journée d'Hommage s'est déroulée en deux temps avec à 14h30, une cérémonie officielle au monument aux morts avec un dépôt de gerbe. Puis, Madame le Maire, accompagnée d'adjoints, de représentants des anciens combattants et porte-drapeaux se sont rendus à l'école pour associer les enfants à cet hommage. Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont été attentifs lors de la lecture du discours par Madame le Maire et respectueux lors de la minute de silence. Merci aux enfants, à leur enseignante et aux participants pour continuer à se rappeler et à honorer la mémoire des disparus.



Noël de l'école : Le vendredi 15 décembre, le père Noël accompagné de Madame le Maire a rendu visite aux élèves de l'école. Chaque enfant a reçu un livre offert par la mairie.

Le jeudi 21 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël pour le plus grand plaisir des enfants.

Le vendredi 22 décembre, les écoliers ont pu savourer un chocolat chaud accompagné de viennoiserie pour le goûter de Noël.

Brèves



Eau potable : à partir du 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau potable sera reprise par le SAEP Risle et Plateaux. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.
Renseignements au 02.32.41.11.07



Enquête INSEE « cadre de vie » : L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise fin 2023 et début 2024 une enquête sur le thème du cadre de vie. Quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

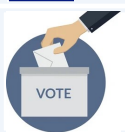
Complémentaire santé : Deux mutuelles proposent aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels :



• Complévie - 02.31.50.35.50 ou contact@complevie.fr



• AXA - 06.70.23.27.64 ou angelique.devauvax@axa.fr



Elections Européennes : les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur la liste électorale.



Eclairage public :

L'éclairage public concerne les rues, places, parkings et bâtiments publics.

L'éclairage public s'allume à la tombée de la nuit. Depuis l'hiver dernier, les lampadaires sont

éteints de 22h00 à 6h00, **sur la toute la commune.**

L'extinction totale n'étant pas possible **Route de Rouen**, le conseil municipal a opté pour la mise en lumière d'un lampadaire sur deux. Cette démarche a conduit une diminution de 30% de la consommation en KWh, permettant ainsi de ne pas voir s'envoler la facture énergétique. Pour assurer la sécurité des piétons, les passages piétons et abris bus restent éclairés.

Conseil Municipal



Nouvelle conseillère municipale :

Suite au départ de Mme Aurélie DEMARCY, Mme Claudine MENTION intègre le Conseil Municipal.

Agenda

Janvier

Mardi 9

Réunion publique

Habitat coopératif de Normandie
18h00 - Salle communale

Mercredi 10

Assemblée Générale

Association musée
17h30 - Salle communale

Jeudi 11

Conseil Municipal

18h30 - Salle du Conseil

Dimanche 13

Vœux du Maire

10h30 - Salle Municipale

Samedi 20

Assemblée Générale

Comité des fêtes
18h00 - Salle communale

Dimanche 29

Foulées et trail des Résistants

Sport aventure



Février

Dimanche 4

Loto

ASMFC Foot - Salle communale

Mars

Dimanche 17

Loto

Comité des Fêtes - Salle communale

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.

Villes et villages fleuries



Dans le cadre du concours de villes et villages fleuries, notre commune maintient ses 3 fleurs. Le jury départemental nous a aussi attribué le prix de la préservation de l'environnement.

Jachère fleurie, éco-pâturage, ruches dans le verger communal, gestion différenciée du verger, de l'arboretum et des espaces aux abords des services techniques.

Notre partenariat avec le PNRBSN (parc régional) et les inventaires floristiques montrent une vraie attention portée à l'environnement.

Félicitations aux agents du service technique.

Travaux école



- Le portail de l'école a été remplacé pour une mise aux normes : le nouveau portail en tôle perforée galvanisée est doté d'une barre anti-panique. Les travaux ont été confiés à l'entreprise « 2CSM » pour un montant de 7 890€ HT subventionnés à 20% par le Département et à 40% par l'état au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), soit un reste à charge pour la commune de 40%.

- L'éclairage de la classe de Mme Horlaville a été remplacé par des panneaux LED afin de réaliser des économies d'énergie et pour améliorer la qualité de l'éclairage pour le bien-être des enfants.

Logement - accession

Une réunion publique est organisée par Habitat Coopératif de Normandie le 9 janvier à 18h à la salle communale pour les futurs logements en accession à la propriété dans le lotissement de l'Orée du Bois.



Pourquoi pas vous ?

Avec seulement 3 000 € d'apport !

MANNEVILLE-SUR-RISLE à partir de 210 000 €

Avec le Prêt Social Location-Accession (PSLA), vous bénéficiez de :

- Frais de notaire réduits,
- Exonération de Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) pendant 15 ans (soit une économie en moyenne de 1 000 € par an*).



Pour vérifier votre éligibilité,
Contactez-nous : 06 43 65 82 25

Plus d'informations : info@hcnormandie.com

www.hcnormandie.com

16, BOULEVARD CHAI-BAUDON 27000 ÉVREUX

* Source : www.toutsmesfinances.com

Habitat Coopératif
de Normandie
L'accession sécurisée à la propriété
Construisons une vie ensemble

Nouveau commerce



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

VENDREDI 9H-19H / SAMEDI 9H-18H à la ferme !

VIANDE DE **PORCS**
VIANDE **BOVINE**
PRODUITS FERMIERS LOCAUX



MANNEVILLE SUR RISLE

39 RUE DES LONGS CHAMPS
(EN FACE DE L'ÉCOLE)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



FERMEDEBONNEBOSC@GMAIL.COM

02 85 29 19 00

Les associations



L'équipe du Téléthon Pont Audemer Val de Risle remercie le conseil municipal de Manneville sur Risle pour son don au profit du Téléthon.

Les membres remercient également :

- l'équipe pédagogique, les enfants et les parents de l'école Léon & Eugénie Colombel pour la marche le vendredi 8 décembre,
- l'association Danse Evasion pour le cours de Samba qui s'est déroulé le samedi 9 décembre au gymnase de Manneville sur Risle avec de nombreux participants,



Le Comité des Fêtes organisait le dimanche 17 septembre "la Mannevillaise rose" avec des circuits de 9km et 15km et VTT de 20km et 35 km. Cette manifestation a réuni une centaine de personnes au profit de la recherche contre le cancer du sein. Le 20 novembre a eu lieu la remise du chèque d'un montant de 1360 € à Philippe Rives Président, et à Véronique Gravey bénévole du Comité de Normandie de la Fondation pour la recherche médicale, en présence des bénévoles mobilisés pour cette opération. Merci à tous.



Roberte Frestel, Présidente du Club de l'amitié depuis 18 ans (au centre) entourée de Florence Rouxel et de Madame le Maire.

Club de l'amitié : Une Assemblée Générale du Club de l'Amitié s'est tenue mercredi 13 juillet 2023, dont l'ordre du jour était, notamment, le devenir du club. Après le rapport d'activités et le rapport financier, il a été abordé le sujet douloureux du "devenir du club". L'actuel Conseil d'Administration ayant démissionné dans son intégralité pour la fin de l'année. Malgré les différents appels à candidature parus dans l'Eveil, les demandes de candidature envoyées à chaque adhérent pour siéger au conseil d'Administration et suite à l'enquête de prospection parue dans le P'tit Mannevillais, seulement 7 personnes ont répondu : une seule aurait été prête à prendre des responsabilités au sein d'un conseil d'Administration dans une nouvelle organisation.

De ce fait, il n'y a pas eu de nouvelles élections afin de constituer un nouveau Conseil d'Administration. Les statuts, ne permettent pas de mettre l'association en sommeil.

La dissolution du club a dû être prononcée. Concernant les biens matériels, il a été nommé quatre liquidateurs (un inventaire ayant déjà été effectué) et concernant les liquidités, les statuts seront respectés.

Le Club avait été créé le 11 Février 1978. Il avait fêté en Juin 2023 ses 45 ans d'existence.



ASMFC FOOT a organisé une foire à tout le 3 septembre qui a réuni une cinquantaine d'exposants. Cette foire à tout sera renouvelée le 2^{ème} week-end de septembre 2024.

L'association a également organisé une journée cohésion de foot le 1er novembre 2023 cette journée permettant aux nouveaux joueurs de faire connaissance avec les membres du bureau et les bénévoles.

L'Association des Amis de l'École avec l'école de Manneville, sous la direction de Madame Durel et la Mairie ont offert un marché de Noël exceptionnel le vendredi 15 décembre. L'évènement a débuté avec un spectacle présenté par les élèves, suivi de la vente de décorations artisanales façonnées en classe par les enfants, gâteaux et décors conçus par les parents. L'ensemble des recettes iront à l'association pour développer les activités extrascolaires et les sorties culturelles des enfants. Cette célébration a attiré environ 150 personnes, témoignant du lien fort entre l'école et les amis de l'école. Nous remercions chaleureusement nos partenaires locaux : le Bar des Sports de Manneville, la Boulangerie Lepenant, le Potager Près de Chez Vous, et les Fermes de Bonnebosc et Germare, ainsi que l'engagement inestimable des bénévoles.

